



## **PROCES – VERBAL de CONSULTATION du BUREAU SFDAS en date du 28.03.2013**

Les membres du Bureau ont été invités à donner leur avis sur les deux points suivants :

- 1/ transfert du siège de l'association dans les locaux de l'Aéroclub de France, Paris 16<sup>ème</sup> arrondissement ;
- 2/ ouverture d'un compte bancaire auprès d'une agence parisienne du Crédit Lyonnais.

La majorité des membres du Bureau - dont la liste figure ci-après - ont donné leur accord aux deux points évoqués ci-dessus :

Monsieur Philippe DELEBECQUE (Président)  
Monsieur Fabrice PRADON (Secrétaire général)  
Monsieur Claude GUIBERT (trésorier)  
Madame Mireille COUSTON  
Madame Catherine GERARD  
Monsieur Gilbert GUILLAUME  
Monsieur Patrice REMBAUVILLE-NICOLLE  
Monsieur Fernand GARNAULT  
Monsieur Jacques GUILLERM

Dans ces conditions, et conformément aux statuts de notre association, le Bureau, par simple décision prise à la majorité, décide de :

- 1/ transférer le siège de l'association dans les locaux de l'Aéroclub de France, Paris 16<sup>ème</sup> arrondissement ;
- 2/ ouvrir d'un compte bancaire auprès d'une agence parisienne du Crédit Lyonnais.

Le Président, Philippe DELEBECQUE, et/ou le Trésorier, Claude GUIBERT, reçoivent mandat pour mettre en œuvre,

d'une part, le transfert du siège de l'association dans les locaux de l'Aéroclub de France, Paris 16<sup>ème</sup> arrondissement et,

d'autre part, l'ouverture d'un compte bancaire auprès d'une agence parisienne du Crédit Lyonnais et son utilisation en tant que mandataires de la SFDAS.

**Fait à Paris, le 28 mars 2013, pour valoir ce que de droit.**

**Le Secrétaire Général Fabrice PRADON**